

SYSTÈME DE NOTATION FRANÇAIS

En France, le système de notation français utilise un barème allant de 0/20 à 20/20.

Le relevé de notes de chaque étudiant est délivré par l'établissement d'accueil dans un délai de 5 semaines suivant la fin de la période d'évaluation.

Discipline principale

Note	Mention	Commentaires
18/20 et plus*	Très bien avec les félicitations du jury	Performance exceptionnelle
Entre 16/20 et 18/20*	Très bien	Excellente performance
Entre 14/20 et 16/20*	Bien	Le niveau de la performance dépasse le niveau attendu mais avec quelques erreurs
Entre 12/20 et 14/20	Assez bien	Performance correcte mais avec un certain nombre d'erreurs notables
Entre 10/20 et 12/20	Passable	Le niveau de la performance remplit juste les critères requis
En-dessous de 10/20	Ajourné	Le niveau de la performance ne remplit pas les critères requis

* Pour ces performances, la mention peut-être délivrée à l'unanimité par les membres du jury.

Disciplines complémentaires

Validé : remplit les critères minima requis

Ajourné : ne remplit pas les critères minima requis

Ou bien le système de notation est le même que pour la discipline principale.

Mémoire ou présentation orale (à partir du niveau master)

Le système de notation est le même que pour la discipline principale mais il n'y a pas de mentions.

- *Si la note se situe entre 7/20 et 10/20* : le travail peut être amélioré et présenté lors d'une nouvelle session au cours de la même année académique.
- *Si la note se situe en dessous de 7/20* : l'ensemble du processus de recherche doit être repris lors de l'année académique suivante.